

## Indicateurs logements locatifs sociaux

**Veillez saisir les informations ci-dessous concernant votre organisme avant de commencer à renseigner les engagements des différents indicateurs dans les onglets suivants**

Nom de l'organisme	Alsace Habitat		
Statut		Dép. siège social	
N° SIREN		Nombre total de logements locatifs sociaux	

### Précisions importantes :

- \* Ce formulaire concerne les indicateurs relatifs aux logements locatifs sociaux ordinaires (y compris logements étudiants), et non aux logements-foyers ou à l'accèsion
- \* Les engagements doivent être déclinés par département et/ou par EPCI. Les Préfets de région ont défini les indicateurs optionnels sur chaque territoire, ainsi que les EPCI sur lesquels les engagements doivent être affichés.
- \* En fonction de vos obligations réglementaires (caractère obligatoire ou optionnel des indicateurs défini par le Préfet), vous devez renseigner les onglets suivants correspondant aux indicateurs de la CUS logements locatifs sociaux ordinaires, ainsi qu'aux données chiffrées territorialisés en accompagnement des indicateurs PP2, PP4 et PP5.
- \* Le formalisme indiqué dans les exemples devra être respecté pour chaque indicateur.
- \* Les engagements peuvent être demandés en nombre ou en pourcentage.

Nom de l'organisme	Alsace Habitat		
Statut		Dép. siège social	
N° SIREN		Nombre de LLS	

**PP-1.** Nombre de logements locatifs, pour chaque mode de financement (prêt locatif aidé d'intégration, prêt locatif à usage social, prêt locatif social), donnant lieu à des dossiers de financement agréés par les services de l'Etat ou par les délégataires, dont part hors des quartiers prioritaires de la politique de la ville et part hors du cadre de la rénovation urbaine, à trois et six ans.

Numéro et nom du département (format : XX - Xxxxxxx)	Sous-ensemble (ensemble du département ou EPCI retenu par le préfet)	Quartiers et financements	Référence : Indicateur PP-1 pour la période de N-3 à N-1	Engagements en nombre et pourcentage, cumulés à 3 et 6 ans	
				De l'année N à l'année N+2	De l'année N à l'année N+5
67 - Bas-Rhin	Ensemble du département	PLAI	65	135	270
				Nombre entier	Nombre entier
		PLUS	379	315	630
		PLS	29	Nombre entier	Nombre entier
		% hors QPV	100%	100%	100%
		% hors RU	100%	100%	
67 - Bas-Rhin	EMS	PLAI	0		
		dont PLAI adapté	Nombre entier	Pas d'engagement par sous ensemble	
		PLUS	18		
		PLS	23		
		% hors QPV	%		
		% hors RU	%		
67 - Bas-Rhin	CCA HAGUENAU	PLAI	17		
		dont PLAI adapté			
		PLUS	94		
		PLS	6		
		% hors QPV			
		% hors RU			
67 - Bas-Rhin	CDC DU PAYS DE SAVERNE	PLAI	6		
		dont PLAI adapté			
		PLUS			
		PLS			
		% hors QPV			
		% hors RU			
67 - Bas-Rhin	CDC ERSTEIN-BENFELD	PLAI	2		
		dont PLAI adapté			
		PLUS	20		
		PLS	0		
		% hors QPV			
		% hors RU			
67 - Bas-Rhin	CDC SELESTAT	PLAI	0		
		dont PLAI adapté			
		PLUS	23		
		PLS	0		
		% hors QPV			
		% hors RU			

Nom de l'organisme	Alsace Habitat		
Statut		Dép. siège social	
N° SIREN		Nombre de LLS	

**PP-2. Nombre de logements disposant après rénovation d'une étiquette A à E, parmi le parc de logements de classe énergétique F, G par année**

Numéro et nom du département (format : XX - Xxxxxxx)	Sous-ensemble (ensemble du département ou EPCI retenu par le préfet)	Références		Engagements annuels, en nombre					
		Logements F, G dans le patrimoine de l'organisme au 31 décembre de l'année N-1	Logements F, G rénovés et passés A, B, C, D ou E lors de l'année N-1	Année N	Année N+1	Année N+2	Année N+3	Année N+4	Année N+5
67 – Bas-Rhin	Ensemble du département	1300	0	350 en cumulé à 3 ans			552 en cumulé à 6 ans		
67 – Bas-Rhin	EMS	Pas d'engagement par sous ensemble							
67 – Bas-Rhin	CCA HAGUENAU								
67 – Bas-Rhin	CDC DU PAYS DE SAVERNE								
67 – Bas-Rhin	CDC ERSTEIN-BENFELD								
67 – Bas-Rhin	CDC SELESTAT								

Hors incidence de l'évolution de la réglementation relative aux DPE



Nom de l'organisme	<i>Alsace Habitat</i>		
Statut		Dép. siège social	
N° SIREN		Nombre de LLS	

PP-3. Nombre de logements réhabilités, appartenant à une opération de réhabilitation éligible à un prêt de la Caisse des dépôts et consignations, parmi le parc total de logements, par année.									
Numéro et nom du département (format : XX - Xxxxxxx)	Sous-ensemble (ensemble du département ou EPCI retenu par le préfet)	Références		Engagements annuels, en nombre					
		Nombre total de logements dans le patrimoine de l'organisme au 31 décembre de l'année N-1	Logements construits depuis plus de 25 ans et non réhabilités au sens de l'indicateur, dans le patrimoine de l'organisme au 31 décembre de l'année N-1	Année N	Année N+1	Année N+2	Année N+3	Année N+4	Année N+5
67 – Bas-Rhin	Ensemble du département	13483		300	300	300	300	300	300
67 – Bas-Rhin	EMS	Pas d'engagement par sous-ensemble							
67 – Bas-Rhin	CCA HAGUENAU								
67 – Bas-Rhin	CDC DU PAYS DE SAVERNE								
67 – Bas-Rhin	CDC ERSTEIN-BENFELD								
67 – Bas-Rhin	CDC SELESTAT								

Nom de l'organisme	<i>Saisir le nom de votre organisme</i>		
Statut		Dép. siège social	
N° SIREN		Nombre de LLS	

**PP-4. Nombre de logements mis en commercialisation, parmi le parc total de logements, à trois et six ans.**

Numéro et nom du département (format : XX - Xxxxxxx)	Sous-ensemble (ensemble du département ou EPCI retenu par le préfet)	Référence : Logements en commercialisation dans le patrimoine du bailleur au 31 décembre de l'année N-1, parmi le parc total		Engagements en % de logements en commercialisation, en cumulé	
				De l'année N à l'année N+2	De l'année N à l'année N+5
67 - Bas-Rhin	Ensemble du département	243	1,79%	2,61%	3,35%
67 - Bas-Rhin	CA de Haguenau	26	0,19%	0,18%	0,19%
67 - Bas-Rhin	CC de Hanau-La Petite Pierr	9	0,07%	0,22%	0,29%
67 - Bas-Rhin	CC de la Plaine du Rhin	46	0,34%	0,10%	0,34%
67 - Bas-Rhin	CC de la Vallée de la Bruche	7	0,05%	0,06%	0,06%
67 - Bas-Rhin	CC de l'Alsace Bossue	0	0,00%	0,13%	0,19%
67 - Bas-Rhin	CC de l'Outre-Forêt	38	0,28%	0,28%	0,28%
67 - Bas-Rhin	CC du Pays de Barr	1	0,01%	0,01%	0,01%
67 - Bas-Rhin	CC du Pays de Niederbronn	2	0,01%	0,01%	0,01%
67 - Bas-Rhin	CC du Pays de Saverne	29	0,21%	0,21%	0,25%
67 - Bas-Rhin	CC du Pays de Wissembourg	39	0,29%	0,19%	0,29%
67 - Bas-Rhin	CC du Pays Rhénan	6	0,04%	0,00%	0,04%
67 - Bas-Rhin	CC Sauer-Pechelbronn	28	0,21%	0,11%	0,21%
67 - Bas-Rhin	Eurométropole de Strasbou	12	0,09%	1,10%	1,19%

Nom de l'organisme	<i>Saisir le nom de votre organisme</i>		
Statut		Dép. siège social	
N° SIREN		Nombre de LLS	

Données chiffrées en **accompagnement de l'indicateur PP-4** : une prévision du nombre de logements vendus ainsi que le nombre de ventes réalisées, à trois et six ans, dont le nombre de ventes réalisées au bénéfice des locataires du parc social, le nombre de ventes réalisées au bénéfice des personnes morales de droit privé et le nombre de ventes réalisées au profit d'une société de vente d'habitations à loyer modéré

Numéro et nom du département (format : XX - XXXXXXX)	Type de vente	Période de référence : Nombre de logements vendus de l'année N-3 à N-1	Prévisions en nombre et % de logements vendus	
			De l'année N à l'année N+2	De l'année N à l'année N+5
67-Bas-Rhin	Nombre de logements	93	231	306
	% de vente à des locataires du parc social	36,56%	24,90%	40,85%
	% de ventes à des personnes morales de droit privé	%	%	%
	% de ventes à une société de vente d'habitations à loyer modéré	63,44%	75,10%	59,15%
	Nombre de logements			
	% de vente à des locataires du parc social			
	% de ventes à des personnes morales de droit privé			
	% de ventes à une société de vente d'habitations à loyer modéré			
	Nombre de logements			
	% de vente à des locataires du parc social			
	% de ventes à des personnes morales de droit privé			
	% de ventes à une société de vente d'habitations à loyer modéré			

Nom de l'organisme	<i>Saisir le nom de votre organisme</i>		
Statut		Dép. siège social	
N° SIREN		Nombre de LLS	

PP-5. Nombre de mutations de locataires déjà logés dans le parc de l'organisme ou d'un autre organisme de logement social, réalisées vers le parc de l'organisme, parmi le nombre total des attributions, par année.

Numéro et nom du département (format : XX - XXXXXXX)	Sous-ensemble (ensemble du département ou EPCI retenu par le préfet)	Référence : Mutations de locataires du parc social au cours de l'année N-1, parmi le nombre total d'attributions		Engagements annuels en %					
				Année N	Année N+1	Année N+2	Année N+3	Année N+4	Année N+5
67 -Bas-Rhin	Ensemble du département	210	25,03%	20%	20%	20%	20%	20%	20%

Nom de l'organisme	<i>Saisir le nom de votre organisme</i>		
Statut		Dép. siège social	
N° SIREN		Nombre de LLS	

**A l'échelle de tout le patrimoine de l'organisme**

Données chiffrées en accompagnement de l'indicateur PP-5, à l'échelle de tout le patrimoine de l'organisme, s'il est tenu de prendre des engagements pour cet indicateur : le nombre de mutations internes prévues et réalisées, par année.						
<b>A l'échelle de tout le patrimoine de l'organisme</b>	Prévision en nombre, par année					
	Année N	Année N+1	Année N+2	Année N+3	Année N+4	Année N+5
Prévision du nombre de mutations internes	110	110	110	110	110	110

Nom de l'organisme	<i>Saisir le nom de votre organisme</i>		
Statut		Dép. siège social	
N° SIREN		Nombre de LLS	

PS-1. Nombre d'attributions de logements, suivies de baux signés, réalisées en application des vingt-troisième à vingt-sixième alinéas de l'article L. 441-1, Parmi le nombre total des attributions hors des quartiers prioritaires de la politique de la ville, par année.								
Numéro et nom du département (format : XX - Xxxxxxx)	EPCI tenus de se doter d'un programme local de l'habitat ou ayant la compétence habitat et au moins un quartier prioritaire de la politique la ville)	Objectifs fixés par une CIA ? (Oui/Non)	Engagements annuels, en %					
			Année N	Année N+1	Année N+2	Année N+3	Année N+4	Année N+5
67-Bas-Rhin	EMS	Oui	25%	25%	25%	25%	25%	25%
67-Bas-Rhin	CA Haguenau	Non	25%	25%	25%	25%	25%	25%
67-Bas-Rhin	CDC DU PAYS DE SAVERNE	Non	25%	25%	25%	25%	25%	25%

Nom de l'organisme	<i>Saisir le nom de votre organisme</i>		
Statut		Dép. siège social	
N° SIREN		Nombre de LLS	

PS-2. Nombre d'attributions de logements aux ménages relevant d'une catégorie de personnes prioritaires en application de l'article L. 441-1 du code de la construction et de l'habitation déclinées par le plan départemental d'actions pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées et/ ou les orientations en matière d'attribution des établissements publics de coopération intercommunale, dont part hors des quartiers prioritaires de la politique de la ville, parmi le nombre total des attributions, par année.

Pour l'indicateur PS-2, l'organisme transmet des engagements relatifs aux attributions aux ménages relevant d'une catégorie de personnes prioritaires, y compris les ménages reconnus prioritaires par la commission de médiation prévue à l'article L.441-2-3, uniquement pour les attributions de logements non réservés ou pour lesquels l'attribution à un candidat présenté par le réservataire a échoué

Numéro et nom du département (format : XX - Xxxxxxx)	Sous-ensemble (ensemble du département ou EPCI retenu par le préfet)	Zone	Engagements annuels, en %					
			Année N	Année N+1	Année N+2	Année N+3	Année N+4	Année N+5
67-Bas-Rhin	Ensemble du département	% total	25%	25%	25%	25%	25%	25%
		% hors QPV						
	Engagement non décliné territorialement							

Nom de l'organisme	<i>Saisir le nom de votre organisme</i>		<b>Indicateur optionnel non retenu par le représentant de l'Etat dans la Région</b>
Statut	Dép. siège social		
N° SIREN	Nombre de LLS		

PS-3. Nombre d'attributions de logements aux ménages reconnus, par la commission de médiation prévue à l'article L. 441-2-3, comme prioritaires et devant se voir attribuer un logement en urgence, dont part hors des quartiers prioritaires de la politique de la ville, parmi le nombre total des attributions, par année.

Numéro et nom du département (format : XX - Xxxxxxx)	Sous-ensemble (ensemble du département ou EPCI retenu par le préfet)	Zone	Référence : Attributions au titre de l'indicateur PS-3, de l'année N 3 à N-1, parmi le nombre total des attributions	Engagements annuels, en %					
				Année N	Année N+1	Année N+2	Année N+3	Année N+4	Année N+5
33 - Gironde	Ensemble du département	% total	%	%	%	%	%	%	%
		% hors QPV	%	%	%	%	%	%	%
33 - Gironde	CA du Libournais	% total	%	%	%	%	%	%	%
		% hors QPV	%	%	%	%	%	%	%
		% total							
		% hors QPV							
		% total							
		% hors QPV							
		% total							
		% hors QPV							
		% total							
		% hors QPV							
		% total							
		% hors QPV							
		% total							
		% hors QPV							
		% total							
		% hors QPV							

Nom de l'organisme	<i>Alsace habitat</i>		
Statut		Dép. siège social	
N° SIREN		Nombre de LLS	

SR-1. Nombre de logements accessibles aux personnes à mobilité réduite, parmi le parc total de logements, par année.									
Numéro et nom du département (format : XX - Xxxxxxx)	Sous-ensemble (ensemble du département ou EPCI retenu par le préfet)	Référence : logements accessibles aux personnes à mobilité réduite, parmi le parc total de logements, au 31 décembre de l'année N-1		Engagements annuels, en %					
				Année N	Année N+1	Année N+2	Année N+3	Année N+4	Année N+5
67 – Bas-Rhin	Ensemble du département	2980	21,9	maintien de 22 % du parc au cumul					
67 – Bas-Rhin	EMS	pas de détail par territoire							
67 – Bas-Rhin	CCA HAGUENAU								
67 – Bas-Rhin	CDC DU PAYS DE SAVERNE								
67 – Bas-Rhin	CDC ERSTEIN-BENFELD								
67 – Bas-Rhin	CDC SELESTAT								

Nom de l'organisme	<i>Saisir le nom de votre organisme</i>		
Statut		Dép. siège social	
N° SIREN		Nombre de LLS	

**A l'échelle de tout le patrimoine de l'organisme**

G1. Coût de gestion par logement, hors dépenses de maintenance et cotisations mentionnées aux articles L. 452-4, L.452-4-1 et L. 342-21, par année								
Référence			Engagements annuels, en €					
Coûts de gestion par logement, hors dépenses de maintenance et cotisations mentionnées aux articles L.452-4, L.452-4-1 et L.342-21 en euros			Année N	Année N+1	Année N+2	Année N+3	Année N+4	Année N+5
Au cours de l'année N-3	Au cours de l'année N-2	Au cours de l'année N-1						
1 371 €	1 330 €	1 259 €	1 259 €	1 259 €	1 259 €	1 259 €	1 259 €	1 259 €